FONDÉ EN 1891

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

Mardi 21 Décembre 1920

Chronique Fantaisiste

Ça Baisse !

A force d'entendre parler de baisse et de « frigo », le thermomètre craignant de se voir traiter de mercanti, s'est décidé à baisser d'une façon intensive et à se tenir modestement bien au-dessous du zéro qu'il dépassait, il y a quatre mois encore, de près de vingt degrés.

Cette baisse thermométrique est peut-être de nature à apaiser rapidement le conflit minier actuel. L'intransigeance de M. Mercier baissera sûrement aussi, puisque son vœu le plus cher est réalisé : les mineurs ne mangent plus actuellement que des beefsteacks gelés, et même des patates gelées, des choux gelés et des navets idem. C'est le frigo obligatoire, s'il n'est pas encore tout à fait gratuit.

Voilà donc une vague de baisse autrement sérieuse que celle dont parlent les journaux et qu'on ne voit jamais. Elle est de nature à contenter tout le monde, surtout les marchands de marrons, les pharmaciens et les croque-morts.

Ces deux honorables corporations, que l'on pourrait qualifier de connexes, sont sur les dents. Particulièrement leurs représentants installés dans les régions dévastées voient augmenter, dans des proportions inusitées, les consommateurs de sirops, pastilles, pilules et cercueils.

Les installations de fortune — ou plutôt d'infortune — dans lesquelles, sous couleur d'abris provisoires et sous-provisoires, on a logé les entêtés qui prétendent faire revivre les cités détruites, sont en effet d'incomparables étuves de culture intensive pour les microbes de la bronchite, de la fluxion de poitrine et de la mort subite.

Dans les baraquements à simples, doubles ou quadruples parois, le petit vent du nord-est qui arrive en droite ligne du pays de la Troisième Internationale, vous coupe les flancs comme un canif de Sheffield, vous cingle les fesses et vous traverse les oreilles, si bien que le brave sinistré, assis devant son poêle, ressemble à ces bombes panachées qu'on voit à la vitrine des pâtissiers : rouges d'un côté et livides de l'autre. Ce traitement, mi-partie à la fraise et à la vanille, finit par « avoir » les plus costauds.

Je m'explique maintenant pourquoi le Gouvernement, dans sa prévoyance divine, ne s'est pas pressé de reconstruire les villes dévastées. Il s'attend bien à ce qu'après deux ou trois hivers au calibre de celui que nous subissons, les sinistrés frigorifiés dans leurs blockhaus seront partis se loger dans un monde où ils ne réclameront plus de dommages de guerre. L'extinction de la « dette nationale », de la dette « sacrée », pour parler comme les ministres, se fera par extinction des créanciers, ce qui est encore la meilleure manière, pour un débiteur, de s'acquitter.

J'en connais cependant qui sont de taille à déjouer ces machiavéliques projets de nos financiers de l'Etat et qui sont de taille à faire la pige à l'Esquimau le plus entraîné.

J'en connais un, notamment, qui habite dans une baraque en toile — oui, Monsieur Ogier, dans une baraque en toile — dont il se glorifie de l'imperméabilité à l'eau : il riait comme une petite folle, l'été dernier, quand son voisin, qui demeure dans un baraquement B. L., se plaignait qu'une pluie d'orage l'avait obligé à transbahuter son lit toute la nuit, à la recherche d'une place où il ne fût pas inondé.

Malheureusement, la toile de sa baraque, si elle est imperméable à l'eau, ne l'est guère à la vapeur d'eau et à la gelée, si bien que depuis plus d'une semaine l'intérieur de son « home » est couvert de cristallisations du plus heureux effet : le Palais des Glaces !

Le sinistré du Pôle Nord ne paraît pourtant pas s'en émouvoir.

— « Au matin, dit-il dans ce patois savoureux que Mousseron a illustré, quand je m' réveill', ej' pense qué j' sus dins eune grotte ed' diamants, tellement qu' cha' brille tout t'avo m' chambe ! »

— Mais, lui dis-je, vous devez être gelé la nuit ?

— « Bah ouais ! me répliqua-t-il, ej' couche avec in tonniau d'lau caute. J'ai eune demi-rondelle à m' mason ; em' femme elle fait cauffer d' l'eau tout l' journée pour el' rimplir, et au soir in l' met dins l' lit, inter nous aut' deux ! »

C'est très simple. Il suffisait d'y penser. Je pense aussi que lorsque quelque boulevardier se plaindra que le chauffage central ne fonctionne pas dans son immeuble moderne, on ferait bien de lui conseiller de fourrer dans son lit une barrique d'eau bouillante.

E. VERMEERSCH.

La République Irlandaise attend son Président

Londres, 19 décembre. — Le correspondant du « Daily Express » à Southampton télégraphie que le paquebot « Aquitania », de la Compagnie Cunard, qui vient de New-York, est attendu dans le port, mardi matin, et qui, parmi les passagers, se trouverait M. de Valera. Il voyagerait sous un faux nom et on lui prête l'intention de quitter le navire lundi, au moment où il touchera Cherbourg. Cependant, les amis sinn-feiners se prépareraient à le recevoir à Southampton, afin de faciliter son débarquement et de le conduire à la destination qu'il s'est donnée.

UNE BATAILLE

Dublin, 19 décembre. — Une sanglante collision s'est produite à Ennistymon, entre la police et les sinn-feiners. Le combat, au cours duquel on a fait usage de mitrailleuses, a duré plusieurs heures. Les victimes seraient nombreuses. Les détails manquent.

Le Congrès de la Fédération du Nord du Parti Socialiste

Par 462 voix contre 247, le Congrès a décidé l'adhésion de la Fédération du Nord à la Troisième Internationale

Le vote du Congrès en faveur de la IIIe Internationale n'a surpris personne.

Dès l'ouverture de la séance, le siège des congressistes était fait. Presque tous, d'ailleurs, avaient un mandat impératif dans leur poche.

Comme quelques délégués le faisaient remarquer, on aurait pu commencer par le vote, ce qui n'aurait rien changé aux résultats.

Mais nous n'avons pas en France la notion bien nette de la valeur du temps. Pour ne point rompre avec les habitudes, on a donc sacrifié quelques heures à une joute oratoire superflue au cours de laquelle des orateurs nous ont prouvé, à défaut d'autre chose, que nous étions toujours dans le pays de la clarté, de l'esprit et de l'éloquence.

Séance du matin

En ouvrant le Congrès, SALENGRO propose aux congressistes de désigner SARROT comme président.

Après une intervention de DELOURME, proposant que la présidence d'honneur du Congrès soit offerte en hommage à la mémoire de Lefèvre, Lepetit et Vergeat, le Congrès désigne SARROT, comme président, à l'unanimité.

Immédiatement, une discussion préparatoire surgit à propos de la modalité à adopter pour la discussion et le vote de la IIIe Internationale.

C'est BRACHELET qui dépose cette proposition d'ordre.

MOLLARD demande qu'on fixe l'heure du vote, ce qui est possible en limitant le temps et le nombre des orateurs.

SALENGRO croit qu'il faut d'abord limiter le nombre de tendances. Il insiste pour qu'il n'y ait que trois tendances.

On discute un peu sur le nombre de tendances à défendre, mais SARROT met tout le monde d'accord en demandant au Congrès de décider qu'il sera consacré à la discussion une demi-heure pour la tendance Cachin-Frossard ; une demi-heure pour la tendance Longuet-Faure et une demi-heure pour les autres tendances.

Il en est ainsi décidé.

Première escarmouche

PIERPONT dépose à ce moment une motion préjudicielle invitant les membres du parti qui après le vote, seraient de la minorité, à rejoindre la IIIe Internationale, si cette tendance a la majorité.

Louis LOUIS dépose une contre-proposition, qui est une motion d'union sur le pacte de 1905.

Ces deux motions créent quelques incidents, qui s'apaisent sur une intervention de Brachelet.

BRACHELET estime, en effet, que le vote de la motion Louis Louis sera inutile après que le Congrès se sera prononcé sur le problème de la IIIe Internationale.

Un nouvel incident au sujet de Coen, délégué du Comité central de la IIIe Internationale.

Les partisans de la motion Cachin-Frossard demandent à ce qu'il soit entendu.

Ceux des autres tendances lui refusent le droit de parole.

SALENGRO déclare qu'il s'opposera, au nom des habitudes et des prérogatives des Congrès, à ce qu'un délégué étranger à la Fédération prenne la parole.

BLEMANT fait remarquer qu'un délégué étranger à la Fédération n'a pas droit de vote mais a voix consultative.

La discussion devient générale.

SARROT rappelle les congressistes à l'ordre et à l'esprit de méthode.

Les partisans de la IIIe Internationale se consultent dans le brouhaha, puis DELOURME demande la parole.

DELOURME. — Je constate que, contrairement à ce qu'en vient de dire, dans des Congrès antérieurs on a autorisé des orateurs étrangers à la Fédération à prendre la parole. Néanmoins, pour abréger la discussion, nous consentons à ce que Coen ne soit pas entendu. (Applaudissements).

Pour et contre la IIIe Internationale

SARROT donne alors la parole à Albert INGHELS.

INGHELS défend la thèse du Parti Socialiste avant que ne vint jouer la motion de la IIIe Internationale. Il évoque le passé du Parti Socialiste, ses luttes contre le capitalisme. Il exalte les méthodes réformistes et met en garde contre ce qu'il appelle l'hervéisme, l'esprit de surenchère. Il fait le procès de la IIIe Internationale. Il signale cette course à la désorganisation, où l'on entraîne la classe ouvrière, avec le rêve d'une révolution violente.

L'orateur rappelle les grèves de mai et les résultats qu'elles ont donnés.

Il souligne les différences de conditions entre celles qui présidèrent à la révolution russe et celles dans lesquelles se débat actuellement le prolétariat français.

Il considère enfin que la Société des Nations est une sorte de réalisation de l'Internationale.

KIMPE, de Roubaix, succède à Inghels; l'orateur défend la motion de la IIIe Internationale.

SALENGRO vient soutenir la thèse des reconstructeurs. Il montre la situation qu'il croit être celle du Parti Socialiste, après le vote de la IIIe Internationale. Il appuie sa prophétie sur la situation italienne, où, dit-il, le Parti Socialiste s'est scindé en trois tronçons et la fraction troisième-internationaliste, en trois sectes.

BLEMANT succède à Salengro. Blémant fait l'historique de la révolution russe. Il charge à fond contre les antibolchevistes.

Il montre comment on a saboté la Révolution russe et affirme que, par leur complaisance, des militants ont favorisé contre elle l'action néfaste des gouvernements bourgeois.

Il s'élève véhémentement contre l'Internationale périmée, l'Internationale de conservation et préconise avec énergie une Internationale d'action.

Il demande qu'une discipline de fer soit imposée au Parti Socialiste, qui s'est laissé allé jusqu'à perdre de vue ses aspirations et ses buts émancipateurs.

Il souligne comment, par l'envoi de munitions en Russie non bolcheviste on a empêché le progrès de la révolution russe. Il termine en demandant aux congressistes de faire bloc après le vote autour de la IIIe Internationale.

Louis LOUIS défend la tendance Jules Guesde et lit, à l'appui de sa thèse, une lettre du vieux militant. Puis d'orateur attaque brusquement Blémant. Ce procédé oratoire déchaîne un tumulte ; un moment, on peut craindre que la discussion de tendance ne devienne une discussion de personnalité, mais le Congrès se ressaisit et cet incident s'apaise quand Sarrot donne la parole à Pierpont.

PIERPONT soutient, avec des arguments assez heureux la thèse de la IIIe Internationale.

On a, dit-il, assez épluché la motion Cachin-Frossard au cours des discussions ; si nous analysions un peu, à notre tour, la motion Longuet-Paul Faure ? Sans nier que la motion Longuet contient de bonnes choses, il en signale cependant d'autres qu'il considère mauvaises.

L'orateur, parlant de la nécessité d'exclure rappelle que dans le Parti on a été souvent victime d'une trop grande bienveillance.

Ne voulant pas froisser les membres du Parti présent, il prend des exemples en dehors du Parti Socialiste. Il montre comment Breton, aujourd'hui ministre, comment Hervé, grâce à cette camaraderie un peu veule, ont pu si longtemps évoluer dans le Parti Socialiste et s'en servir comme d'un marchepied.

Ce que nous offre la IIIe Internationale, c'est une plus grande rigidité dans la discipline. C'est une latitude infiniment restreinte pour les mandatés du Parti. C'est pourquoi quelques-uns de ceux qui se trouvent au sommet des organisations refusent d'y adhérer.

Car, il faut bien le reconnaître, la division ce n'est pas dans la masse des militants qu'elle se trouve.

La masse ouvrière tout entière reste unie : mais c'est entre les chefs, c'est dans les états-majors qu'elle se fait sentir et c'est cela qu'il faut avoir la loyauté de dire. (On applaudit).

LEBAS succède à Pierpont. Lebas prend position très nettement, tout de suite, contre la IIIe Internationale.

En dehors de Salengro, dit-il, le problème de l'Internationale, personne de l'a posé.

L'orateur souligne les contradictions qu'il a relevé entre l'attitude et les déclarations de divers orateurs. Il ne s'agit pas, dit-il, d'être oiseau ou souris, au gré des événements; d'être d'Amsterdam au syndicat, et de Moscou, au Parti. Il faut avoir dans toutes les circonstances une attitude nette.

LEBAS prend vivement à parti le groupe Cachin. « Vous croyez, dit-il, que la révolution, vous allez la faire du jour au lendemain ! Nous vous verrons à l'œuvre ! »

Puis LEBAS fait le procès de l'œuvre de la IIIe Internationale en Italie et en Suisse. Il adjure le Congrès de réfléchir encore avant de se prononcer.

Guy JERRAM est le dernier des orateurs inscrits. Après avoir blâmé les discussions de personnalités qui se sont produites au cours du débat, Guy Jerram trace un parallèle entre l'action des bolchevistes et des socialistes français pendant la guerre. Tandis qu'en Russie, grâce à l'action révolutionnaire, on mettait fin à la boucherie, en 1917; en France, des socialistes, non seulement ne faisaient rien pour arrêter la guerre, mais collaboraient à la guerre.

L'orateur flétrit ceux qui ont trahi la classe ouvrière, puis il défend longuement et avec chaleur, le programme de Moscou.

Dès que Guy JERRAM a terminé son discours, on procède au vote. Voici le résultat de ce scrutin :

Votants : 815

Pour la motion Cachin-Frossard	462
Pour la motion Longuet-Faure	247
Pour la motion Blum	23
Pour la motion Leroy-Heine	2
Abstentions	81

La séance de l'après-midi

La séance de l'après-midi a été plus bruyante que celle de la matinée.

La lecture des résultats officiels du scrutin déchaîna le premier tumulte.

Le bureau de la Fédération estimait que cinq délégués suffisaient, mais BRACHELET, parlant au nom du groupe de la nouvelle majorité, demanda qu'on porte ce nombre à dix.

LEBAS insista pour qu'on laisse le nombre des délégués à cinq, soit trois pour la tendance Cachin et deux pour la tendance Longuet.

L'orateur exposa que cinq délégués coûteraient 2.150 francs à la Fédération et dix, 4.230 francs. Il estima cette dépense exagérée.

Comme les majoritaires défendaient leurs propositions, on tomba d'accord sur le nombre six, soit quatre délégués de la tendance Cachin et deux de la tendance Longuet.

Ont été désignés :

Tendance Cachin : NUYTTENS, SANDRAS, Guy JERRAM et PIERPONT; suppléants : BRODEL, TELLIER.

Tendance Longuet : SALENGRO, DEREUSE ; suppléant : CANONE.

LEBAS donne ensuite une lettre de DELORY qui, malade, a voulu néanmoins adresser son salut aux congressistes.

Après un amendement Hentgès, demandant à ce que les élus qui n'auraient pas acquitté leurs cotisations ne soient plus candidats, le rapport de la trésorerie est adopté.

On vote également le rapport de l' « Humanité ». Louis LOUIS vote contre.

A propos du rapport du secrétariat CREPIN, des Jeunesses Socialistes, proteste contre l'exclusion dont plusieurs de ses camarades et lui ont été frappé par les Jeunesses Social-Communistes.

Une discussion s'engage sur ce terrain. DE MUYNCK soutient la thèse des Social-Communistes.

On demande au Congrès de se prononcer, mais il est décidé qu'on attendra le congrès de Tours. L'ordre du jour est épuisé.

SARROT lit alors une motion par laquelle le Congrès adresse à Delory ses vœux pour son prompt rétablissement — ce qui est adopté à l'unanimité — puis on lève la séance. Il est 7 heures du soir.

Parmi les délégués au Congrès de Lille nous avons remarqué : Conteaux, Piet, Escoffier, Inghels, Lebas et Lefebvre François, députés du Nord, ainsi que la plupart des élus du Parti.

Congrès de la Fédération du P. S. du Pas-de-Calais

La Fédération du Pas-de-Calais a tenu hier son Congrès à Béthune.

Voici les résultats du referendum sur la question de la IIIe Internationale :

Motion Cachin-Frossard	3065
Motion Longuet-Paul Faure	1670
Motion Blum-Mayéras	767

Les mandats pour le Congrès de Tours se répartiront ainsi :

Motion Cachin, 267; motion Longuet, 145; motion Blum, 67.

En Seine-et-Oise

4.800 VOIX A LA MOTION CACHIN

Paris, 19 décembre. Le Congrès de la Fédération Socialiste de Seine-et-Oise a tenu sa dernière séance cet après-midi. Au début de la séance, il a été déclaré que le scrutin auquel il avait été procédé dans les sections avait donné environ 4.800 voix à la motion Cachin, tendant à l'adhésion pure et simple à la IIIe Internationale, et environ 2.000 suffrages s'étaient répartis sur les motions Longuet adhésion à la IIIe Internationale, sous réserves, et Blum qui repousse l'adhésion.

La Rentrée de "Konstantin"

Les ministres alliés à Athènes s'abstiendront de relations

Paris, 19 décembre. — Les gouvernements alliés ont été amenés à envisager l'attitude que leurs ministres à Athènes devraient observer en présence du retour de Constantin en Grèce.

Ils ont été d'accord pour agir en complète solidarité, afin de marquer avec plus de force leur désapprobation. En conséquence, les Ministres de France et de Grande-Bretagne ont reçu pour instruction de s'abstenir jusqu'à nouvel ordre de relations officielles avec Constantin et la Cour. Pas davantage, ils n'assisteront aux cérémonies publiques qui doivent accompagner la rentrée du souverain. Les membres des missions militaires et navales française et anglaise agiront de même. Les bâtiments alliés quitteront les eaux helléniques et n'auront pas ainsi à rendre les honneurs au croiseur « Averoff », à bord duquel se trouve Constantin.

Le Roi Constantin est arrivé à Athènes, dimanche, à onze heure, par train spécial, venant de Corinthe. Il s'est rendu directement à la cathédrale, puis au Palais Royal, au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

L'emprunt a réuni plus de trente milliards

Paris, 19 décembre. — Le Ministre des Finances a déclaré qu'il pensait être en mesure d'annoncer le 22 décembre, le résultat complet de l'emprunt.

M. Marsal a précisé que le total dépasserait trente milliards, dont seize milliards d'argent frais et de bons de la Défense.

Chez les Radicaux de l'Aisne

LES CANDIDATS AU SENAT

Laon, 19 décembre. — Les délégués sénatoriaux radicaux et radicaux socialistes, réunis en Congrès à l'Hôtel de Ville de Laon, ont désigné comme candidats au Sénat MM. Hauet, Ringuier, Accambray, députés et M. Lamarre, président du Conseil Général de l'Aisne.

La flotte italienne a-t-elle déserté ?

ELLE SE SERAIT RANGEE AUX COTES DES TROUPES DE D'ANNUNZIO

Londres, 19. — D'après une dépêche du correspondant spécial du « Sunday Express », datée de Vienne, 17 décembre et parvenue hier à ce journal, la totalité de la flotte italienne chargée du blocus du nouvel Etat formé par D'Annunzio, aurait déserté pour faire cause commune avec les troupes du Poète. L'amiral Millo, le vice-amiral Bucot le général Tarrante, auraient été arrêtés par les mutinés au moment où ils s'embarquaient sur le vaisseau amiral.

D'autre part « L'Agence Stéfani » communique de Rome : La nouvelle de source Allemande reproduite par un journal Anglais au sujet de l'attitude de la marine italienne est inventée de toutes pièces.

Berlin et Moscou ont des projets militaires

L'ANCIEN MINISTRE DE LA GUERRE EN FERA PART A LA CHAMBRE

Paris, 19 décembre. — Au cours de l'intervention qu'il a annoncée, M. Lefèvre, ministre de la guerre démissionnaire, communiquera à la Chambre tous les renseignements qu'il possède sur les préparatifs militaires de l'Allemagne, notamment en ce qui concerne la fabrication intensive des avions, des munitions, des gaz toxiques. M. Lefèvre donnerait également des précisions sur les projets militaires du gouvernement de Moscou.

Le Tamponnement du Jour

DIX BLESSÉS EN GARE DE MONTAUBAN

Toulouse, 19 décembre. — En gare de Montauban (Tarn-et-Garonne), le train de voyageurs 156 a été tamponné par la machine en manœuvre du train 2113.

Dix personnes, dont six agents, ont été grièvement blessées.

Ça va mal à la Chambre Italienne

LES DEPUTES SE BATTENT

On mande de Rome au « Don Quichotte », à la date du 18 :

Deux députés ayant été attaqués à Bologne et blessés par un groupe de fascisti, les députés socialistes ont provoqué, à la Chambre, une bagarre en tentant de malmener le sous-secrétaire d'Etat, M. Corradini, qu'ils accusent de protéger les fascisti.

Une violente mêlée s'est produite, au cours de laquelle un député de Florence a été blessé. La séance a dû être levée.

LES MUTILES MANIFESTENT

Au même moment, une colonne de mutilés, mécontents du retard apporté au vote d'une loi les concernant, réussissait à envahir la Chambre. Ils ont exigé et obtenu la discussion et le vote immédiat de la loi, qui a été adopté deux heures après.

Des socialistes allemands au Congrès de Tours

Berlin, 19 décembre. — Le Parti socialiste indépendant, fraction de droite, a décidé de se faire représenter au Congrès de Tours par les députés au Reichstag Ledebourg, Rosenfeld, Frauen et Wekerlé, rédacteur à la « Freiheit ».

Au Parti Ouvrier Belge

DEMISSION DES EXTREMISTES JACQUEMOTTE, MASSARD et EVERLING

Bruxelles, 19 décembre. — Le journal « L'Exploité », organe des extrémistes du Parti socialiste, annonce que les citoyens Jacquemotte, Massard et Everling, en raison de l'ordre du jour sur la discipline voté par le dernier Congrès socialiste, quittent le Parti ouvrier.

Le « Peuple », organe officiel du Parti, qui reproduit cette information, dit savoir que les trois scissionnaires ont essayé d'entraîner à leur suite un certain nombre de militants bruxellois, mais sans le moindre succès. La manœuvre échouera, dit le « Peuple », car la classe ouvrière veut rester unie.

Brr...

20 DEGRES EN DESSOUS A MOULINS

Moulins, 19 décembre. — Un froid intense règne depuis 3 jours. La température s'est encore abaissée à Moulins et dans la région où on a enregistré, la nuit dernière, 18 et 20 degrés au-dessous de zéro.

14 EN DESSOUS A BORDEAUX

Bordeaux, 19 décembre. — Un froid intense continue de sévir à Bordeaux et dans la région : la neige est tombée en abondance et a gelé au fur et à mesure. On a constaté deux morts par congestion. Depuis de nombreuses années, Bordeaux n'avait pas subi une température aussi basse. Le thermomètre est descendu dans la nuit de samedi à dimanche à 14 degrés au-dessous de zéro.

Les Revendications des Fonctionnaires du Nord

Ce que fut à Lille le meeting du Cartel

Plus de 600 fonctionnaires du Nord appartenant à différentes administrations avaient répondu hier à l'appel lancé par le Cartel, et se pressaient dans la vaste salle du Palais d'Été, aménagée spécialement pour la circonstance.

A 11 heures du matin, la séance est ouverte. Au bureau figurent les citoyens Huart, président, secrétaire de la Fédération des Fonctionnaires du Nord ; Plouvier, de la Fédération Postale ; Devernay, des Employés Municipaux ; Landry, des Cheminots et Mlle Deghilage, du Personnel Enseignant.

L'indemnité de zone

Le premier, PLOUVIER prend la parole et aborde immédiatement le sujet le plus important à traiter, celui de l'indemnité de zone.

Le décret du 7 novembre, dit-il, nous apporte des modifications d'ancienneté, selon la durée de notre séjour dans les régions dévastées.

M. Reibel nous a donné, à ce sujet, les indications les plus précises. Le décret parut, mais ne nous donna pas satisfaction.

Vint ensuite le décret du 27 novembre, qui portait les indemnités à 5 %. Nous n'avons pas tardé à protester de nouveaux ; les avantages accordés ne cadrant nullement avec les difficultés de la vie.

L'appui complet, absolu, que nous accordèrent au début les parlementaires du Nord, semble faiblir et c'est là un fait pénible que nous avons le regret de constater.

Dans la région, à Roubaix, Tourcoing et Lille la situation ne s'est guère améliorée. L'accroissement des populations a amené inéluctablement le renchérissement du coût de la vie.

Des contrôleurs généraux font actuellement des contre-enquêtes sur les décisions des commissions préfectorales dans la question de l'indemnité de zone, il importe que le Cartel montre sa vitalité et son autorité.

Les Employés Municipaux et les Cheminots ont accompli un travail énorme dans l'œuvre de reconstitution du Nord. Ils ont donc droit aux mêmes titres que les autres fonctionnaires, aux indemnités de zone. Nous tenons donc tout notre possible pour maintenir le statu-quo. (Applaudissements unanimes et prolongés).

L'indemnité de vie chère

De main de maître, le camarade DIGAT, de la Fédération Postale, trosse ensuite le tableau de la situation actuelle. Bien que simple facteur des postes, il prouve, par son exposé d'une clarté admirable, que le talent oratoire n'est pas seulement donné aux privilégiés de la fortune. Son discours écouté dans une calme absolue par l'assistance, soulève à plusieurs reprises des salves d'applaudissements mérités.

En face de la Chambre du Bloc National, dit-il, nous avons réussi à grouper plus d'un million de travailleurs, ce qui constitue un gage certain de la victoire finale (applaud.).

En ce qui concerne le coût de la vie, aucune amélioration ne s'est produite ces temps derniers. Nous insistons donc plus que jamais sur la nécessité de nous grouper sous l'égide de la loi de 1884.

En mai dernier, nous avons affirmé qu'il convenait de résoudre le problème difficile de l'heure par l'accroissement de la production. On a présenté alors en haut lieu, comme un épouvantail, les mesures sages que nous préconisions.

Le chiffre de 10 francs fixé par la Fédération Postale n'a absolument rien d'exagéré. Pour établir le taux de cette indemnité revendiquée, nous avons choisi 13 denrées les plus indispensables et nous avons constaté que ce qui valait 1 franc en 1914, valait au jour de notre première réclamation 3,78.

Nous basant sur ce calcul, nous avons constaté que 10 francs d'indemnité de vie chère, nous étaient indispensable pour vivre.

Plus tard, de 3,78 le coefficient du coût de la vie est monté à 4,37, il atteint aujourd'hui 5,37.

Peut-être l'année prochaine, si le gouvernement ne se décide pas à réagir, serons-nous amenés à réclamer une indemnité de 20 francs.

DIGAT en vient ensuite à parler de la déplorable situation financière de la France.

Selon M. Klotz, l'Allemagne, dit-il, était débitrice envers la France d'une somme de 600 milliards. Plus tard, les 600 milliards de M. Klotz furent réduits à 160.

A la Conférence de Spa, les experts financiers ont constaté qu'il était impossible à l'Allemagne de s'acquitter d'une dette aussi élevée.

La dette de guerre de l'Empire fut donc fixée à 150 milliards. La France devait recevoir de cette somme 52 %, soit un peu plus de 72 milliards.

Si l'Allemagne, cependant nous payait cette somme, les difficultés financières de la France ne seraient pas encore aplanies, notre dette extérieure étant encore de beaucoup supérieure à ce chiffre.

De là, la perturbation qui règne actuellement dans notre vie économique.

La vie baisse, dit-on ? Hélas, si un article ou une denrée diminuent, un autre augmente simultanément.

Quant aux impôts perçus pour rétablir l'équilibre, ils ne pèsent que sur les classes laborieuses. Une comparaison qui démontrera clairement la carence de notre régime soi-disant démocratique :

Dans l'Angleterre Impérialiste, le salarié paie 138 francs d'impôts et le riche 305 francs. En France Républicaine, la classe privilégiée paie 131 francs et le paria 304 francs.

Nos revendications sont donc pleinement justifiées et les malfaiteurs publics dont on se plaît à parler sont plutôt, n'est-il pas vrai, de l'autre côté de la barricade.

Il faut que nous nous unissions. Seules, nos organisations sont capables de sauvegarder l'intérêt du Pays.

DIGAT fait ensuite l'historique du mouvement syndical en France depuis ses origines à travers les périodes les plus agitées, en 1789, sous l'Empire, la Restauration, la Monarchie de Juillet, en 1848, 1864 et sous la Commune.

Le Syndicalisme est la conséquence du régime social des différentes époques.

Les travailleurs des Services Publics ont le droit de suivre le mouvement économique et social. La classe ouvrière place au-dessus de tout, la Liberté.

Le Syndicalisme ne peut pas disparaître. Il a été créé pour faire voir à la classe bourgeoise que le temps des privilèges a disparu et qu'il est à jamais aboli. (applaudissent).

La Nationalisation

Le syndicalisme, l'héritage historique commence l'actif secrétaire général de Paris-Nord, on n'a pas le droit de le faire disparaître. Il se maintiendra envers et contre tous, parce qu'il est une nécessité, qu'on ne peut contester.

GUILLEZ parle ensuite de la nationalisation qui a pour but de supprimer la carence régnant dans la plupart des grands services publics. Il apporte le témoignage de la complète solidarité des camarades des chemins de fer dans le mouvement engagé, et met en parallèle les projets du Gouvernement et de la C. G. T. Pour travail en commun, il adresse un vibrant appel en faveur de l'union de tous les travailleurs. Son admirable exposé est approuvé par des applaudissements prolongés.

La Solidarité de l'U. D.

En quelques phrases aussi précises que vibrantes LAURIDAN, le dévoué secrétaire de l'U. D. vient apporter le salut de la puissante organisation [illegible] du département.

Entre les travailleurs manuels et intellectuels dit-il, il y a toujours eu une mésentente, qui doit aujourd'hui faire place à l'union la plus complète. Unissons-nous pour marcher à la bataille. Pour le jour où on décidera de briser le fil de fer barbelé qui nous entoure, vous pouvez être assurés de notre solidarité.

L'Union Départementale des Syndicats durantie par l'Etat russe.

Nord, luttera à vos côtés pour le triomphe de vos revendications (applaudissements prolongés).

DEVERNAY critique ensuite la contre-proposition préfectorale et fait le procès des syndiqués et associés qui ont protesté contre l'ordre du jour et bénéficient encore aujourd'hui, des indemnités acquises par les luttes ardues menées par leurs camarades.

Plouvier s'associe pleinement à la protestation de Devernay. On passe ensuite à l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité et par acclamations.

L'ordre du jour

Les agents des services publics de la région lilloise : Douanes, Contributions, Enseignement, Postes, Chemins de Fer, Finances, Mairies, Tabacs, réunis par le cartel le 19 décembre 1920, au Palais d'Été, adressent leur salut fraternel et l'expression de leur entière solidarité à tous les camarades poursuivis ou brimés pour leur action syndicale, et protestent contre l'ostracisme dont les frappe, dans la loi d'amnistie, un Parlement de réaction aveugle.

Proclament leur volonté unanime de maintenir intégralement leur droit syndical et les prérogatives de leurs organisations.

Se déclarent résolus à opposer au coup de force du Pouvoir le bloc irrésistible des forces centralisées par le cartel.

Ils affirment que rien ne les séparera de la classe ouvrière et qu'en dépit de tous les moyens d'intimidation et de toutes les manœuvres, ils resteront au sein de la C. G. T. pour y poursuivre avec elle l'œuvre d'assainissement public et de reconstruction sociale.

Blâment les délégués des employés de la Préfecture du Nord qui, lors de leur Congrès d'octobre, ont voté contre la motion suivante :

« Les employés des préfectures de » France regrettent que les Pouvoirs » publics aient cru devoir engager des » poursuites contre les fonctionnaires » qui ont jugé nécessaire d'user du » droit syndical, adressent à ces camarades le témoignage de leur sympa- » thie et de leur sondarité. »

Devant le problème de la vie chère qui se pose de jour en jour avec plus d'acuité, les agents du cartel déclarent, d'accord avec la C. G. T., que les mesures empiriques des Pouvoirs publics ne font qu'aggraver la crise, et que les augmentations de traitement et salaires ne sont que des palliatifs insuffisants.

La véritable solution réside dans la prise en mains de la production et de la répartition par la collectivité.

Néanmoins, pour parer aux besoins immédiats et assurer aux travailleurs des services publics le minimum indispensable à l'existence, ils demandent d'abord l'adaptation des traitements et salaires à l'indice d'augmentation du coût de la vie pour leur maintenir la capacité d'achat antérieure à la guerre.

Ils demandent ensuite que l'indemnité de cherté de vie, qui est actuellement de 2 francs par jour, et dont la totalité des agents ne bénéficient d'ailleurs pas, soit portée à un taux allant de 10 francs pour les traitements de base à 5 francs pour les traitements supérieurs.

Ils revendiquent, en outre, une majoration de l'indemnité familiale de 1 fr. par jour et par enfant.

Ils demandent enfin, pour les retraités, une indemnité de vie chère de 5 fr. par jour, avec minimum assuré de 3.600 francs.

Par avance, ils répondent aux objections d'ordre financier qui leur seraient faites, que si les ressources ne font pas défaut pour les œuvres improductives de guerre, elles doivent exister pour les travailleurs qui produisent.

Quant à leur situation spéciale de régions libérées, ils revendiquent avec ténacité le maintien du « statu quo » de l'indemnité de zone, déclarée insuffisante par le décret du 7 novembre pour assurer le fonctionnement des services. Ils demandent, une fois de plus, la représentation du personnel, formellement promise par le Président du Conseil Millerand le 5 mai dernier, pour les commissions de revision d'indemnité.

Ils associent à ces revendications spéciales les cheminots et les employés municipaux qui, dans les mêmes conditions difficiles que les fonctionnaires de l'Etat et des préfectures, travaillent à la reconstitution de nos régions dévastées.

Se séparent au cri de : Vive la Liberté syndicale !

Cette réunion mémorable a marqué une fois de plus la volonté inébranlable des fonctionnaires du Nord, de ne rien abandonner de leurs droits. Puissent leurs protestations justifiées trouver un écho en haut lieu et justice être rendue à leurs revendications légitimes.

M. POLVENT.

Le paiement des coupons russes

IL AURA LIEU JUSQU'AU 1er JANVIER

Paris, 19 décembre. — Depuis le 1er avril 1918, le Trésor français a cessé de faire les avances nécessaires pour le service en France des emprunts émis ou garantis par l'Etat russe.

Toutefois, dans l'intérêt des porteurs français qui auraient été empêchés de présenter à l'encaissement leurs coupons antérieurement à cette date, et notamment dans l'intérêt des habitants des régions envahies, il a été admis que, jusqu'à nouvel ordre, les coupons d'échéances antérieures au 1er avril 1918 continueraient à être payés.

Le délai écoulé depuis lors apparaît comme suffisant pour que tous les porteurs aient été en mesure de toucher le montant de leurs coupons.

Il vient donc d'être décidé qu'à partir du 1er janvier 1921 le Trésor français n'assumerait plus, en aucune hypothèse, la charge du paiement des coupons des titres émis en [illegible]